Ecrit par Echo du Mardi le 17 septembre 2021

M. MANUELIAN/SARL EGPA

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 02 novembre 2026
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 17 septembre 2021 sous réserves d'incidents

Avis de Régularisation de formalités légales

EGPA – ELECTRICITE GENERALE DU PAYS D'APT,
SARL au capital de 50000 FR (7.622eu),
ZI Les Bourguignons
400 Av de Roumanille,
84400 APT
RCS D'AVIGNON 383165131

Fin de location gérance – Cession Fonds Artisanal

Mr. Gérard MANUELIAN, demeurant 19, Hameau Les Ocres, 84220 Roussillon, avait donné en location gérance, par ASSP du 01/10/1991, avec effet le même jour, pour une duré d'une année renouvelable d'année en année par tacite reconduction, à la Société « EGPA », un fonds artisanal d'électricité, exploité à l'époque sis à Les Billards 84400 Gargas, suivant ASS de vente de fonds artisanal, en date du 17/11/1999, enregistré au SDE APT le 19/11/1999, VOL 389 BORD 311 N°1, les parties ont convenu de résilier le contrat sus-désigné avec effet au 01/10/1999, Suite à l'acquisition du fonds par le locataire-gérant : fonds artisanal d'électricité sis à APT (84400) 400 AV DE ROUMANILLE ZI LES BOURGUIGNONS, pour l'exploitation duquel M. Gérard MANUELIAN était immatriculée auprès du RM VAUCLUSE sous le numéro A 306 287 459, comprenant uniquement la clientèle y attachée, vente a été consentie au prix de 650 000 FR (99 091,86 Eu), avec entrée en jouissance rétroactive au 01/10/1999.
Pour avis unique,
3951931

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 17 septembre 2021

Publié le 17/09/2021

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !